



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

LES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES COMPARÉES DANS LES ÉCONOMIES ULTRA-MARINES FRANÇAISES

MICHAËL GOUJON
FRANÇOISE RIVIÈRE

NOTE ÉCONOMIQUE

N°5 - OCTOBRE 2016

A smaller version of the ATOM logo is located in the bottom right corner of the page, partially overlapping the text.

NOTE ECONOMIQUE

N°5 – OCTOBRE 2016

LES INEGALITES HOMMES-FEMMES COMPAREES DANS LES ECONOMIES ULTRA-MARINES FRANCAISES

MICHAËL GOUJON*

FRANÇOISE RIVIERE**

EN BREF

- Le sujet.** Evaluation synthétique des inégalités de genre permettant une comparaison entre territoires.
- Les hypothèses.** Application de deux indicateurs internationaux du PNUD. Utilisation de 7 variables clés (portant sur la santé, la politique, l'emploi, les revenus), permettant une évaluation chiffrée, ensuite agrégée.
- Les résultats.** Ils diffèrent selon les variables et les territoires. Les DOM dans leur ensemble, et comparés à la métropole ou aux autres territoires, ne présentent pas les mêmes faiblesses. Par exemple, au total, la Guadeloupe présente une situation relativement moins défavorable pour les femmes.

Le travail présenté dans cette note prend place dans un programme de calcul d'indicateurs composites de vulnérabilité, de développement, de pauvreté et d'inégalités pour les DCOM (Sudrie, 2013, Goujon et Hoarau, 2015, Goujon et al., 2015). Il existe en effet un lien fort et bidirectionnel entre le développement et la réduction des inégalités hommes-femmes (H-F), même s'il n'est pas systématique (Cortinovis et Rivière, 2014).

L'intérêt des indicateurs composites est de permettre une analyse comparative, alors que les inégalités H-F sont multidimensionnelles. Nous utilisons deux indicateurs composites développés par le Programme des Nations-Unies pour le Développement : l'Indicateur des Inégalités de Genres (IIG) et l'Indicateur de Participation des Femmes à la vie économique et politique (IPF).

Ces indicateurs sont reconnus, pertinents, simples, relativement transparents et applicables aux DCOM. Ils mêlent des composants sur la condition féminine, éventuellement comparée à celle des hommes. Les données nécessaires aux calculs sont issues de bases internationales, complétées par des bases nationales et régionales. Ces indicateurs utilisent au total 7 dimensions ou variables dont nous présentons les résultats avant ceux des deux indicateurs composites.

Figure 1. Composants de l'indicateur des inégalités de genre

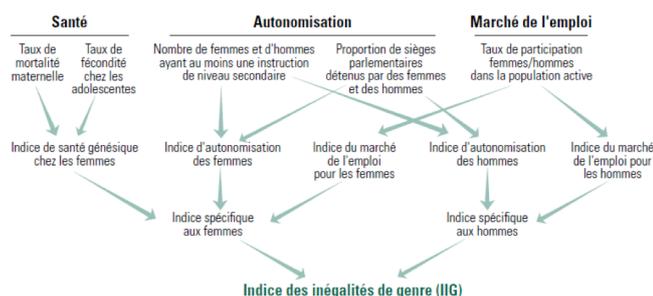


Figure 2. Composants de l'indicateur de participation des femmes



Notes : PERE est le pourcentage équivalent réparti équitablement. Sources : PNUD – RDH

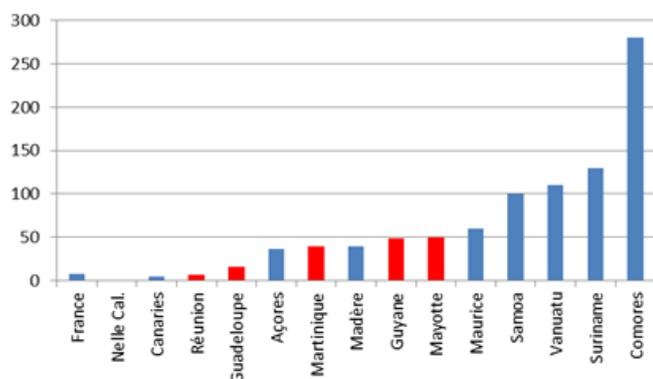
* Chercheur au CERDI et FERDI, membre de l'Atelier d'Analyse des économies d'Outre-mer

** Economiste à l'AFD, membre de l'Atelier d'Analyse des économies d'Outre-mer

TAUX DE MORTALITE MATERNELLE : DES DISPARITES FORTES REFLETANT DES DIFFERENCES DE CONDITIONS SANITAIRES

Les données internationales sur cet indicateur sont complétées par des données européennes et françaises. Pour les DCOM, le nombre de décès étant réduit (1 à 3 par an), le taux de mortalité mesuré est relativement instable. Il est cependant plus faible que celui des Petits Etats Insulaires (PEI), reflétant de meilleures conditions sanitaires. La Réunion présente un taux nettement plus faible que les autres DOM.

Figure 3. Nombre de décès pour 100 000 naissances, 2007-2010

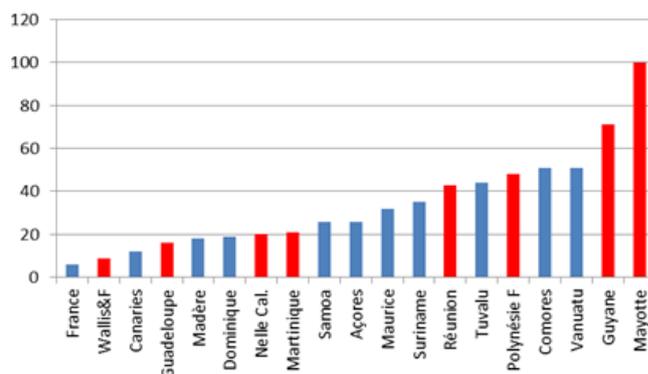


Source : UNSTATS, calculs à partir Eurostat OL DASS

UN TAUX DE FECONDITE CHEZ LES ADOLESCENTES ELEVE EXPLIQUE PAR LA PAUVRETE ET LE MANQUE D'EDUCATION

Les données internationales sont assez complètes pour les DCOM et convergentes avec les données européennes. Les DOM présentent des niveaux plus importants qu'en métropole (particulièrement à Mayotte et en Guyane, mais aussi à La Réunion) et comparables, sinon plus élevés, à ceux de PEI en développement. Pour la plupart non planifiées, elles sont expliquées par la pauvreté, le manque d'éducation ou de perspectives professionnelles chez ces adolescentes (Daguerre, A. et Nativel, C., 2004).

Figure 4. Naissances pour 1000 femmes 15-19 ans, 2010-2015



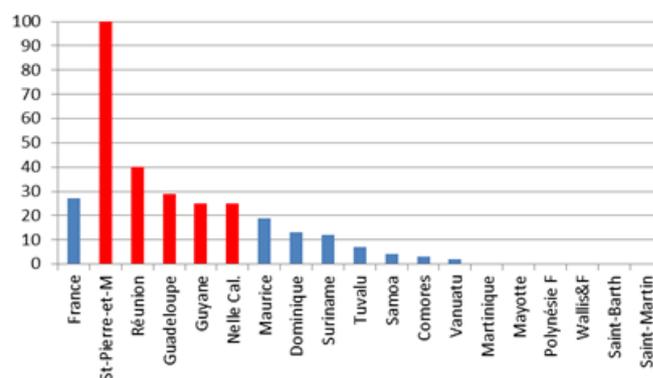
Source : UNSTATS, calculs à partir Eurostat

UNE REPARTITION DES SIEGES AU PARLEMENT REFLETANT UNE REPRESENTATION POLITIQUE DES FEMMES DISPARATE

Afin de permettre la comparaison aux données internationales sur les PEI, nous utilisons pour les DCOM les données sur les députés et sénateurs. Calculé sur des petits effectifs, cet indicateur peut se révéler instable.

Tous les sièges sont occupés par des femmes à Saint-Pierre-et-Miquelon (sur deux sièges). La Martinique, Mayotte, la Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy n'ont aucune femme parlementaire en 2012-13.

Figure 5. Part des femmes en %, 2012-2013 (Assemblée Nationale et Sénat)

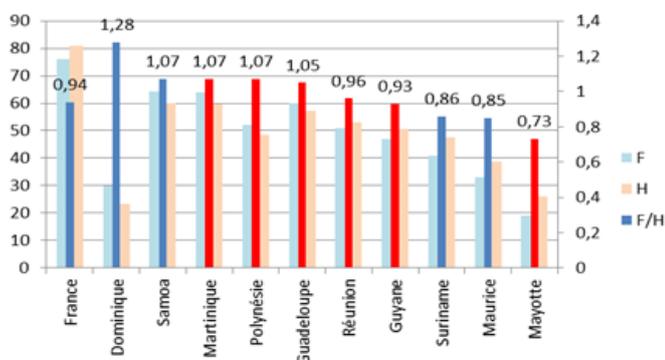


Source : Parline-IPU, calculs à partir du ministère des Outre-mer

DES NIVEAUX D'INSTRUCTIONS PLUS FAIBLES MAIS POUVANT ÊTRE MOINS INÉGALITAIRES QU'EN METROPOLE

Les bases de données internationales sont incomplètes pour les PEI. Pour les DOM, nous utilisons comme approximation des données de recensement de 2008 de l'INSEE sur le diplôme atteint. La Guadeloupe et la Martinique se distinguent par un rapport femmes / hommes supérieur à 1 (les femmes adultes sont donc plus instruites que les hommes) et Mayotte au contraire par une inégalité forte au détriment des femmes.

Figure 6. Part des femmes et hommes de plus de 25 ans en %, au moins une éducation secondaire, 2007-2010 (gauche) et rapport F/H (droite)

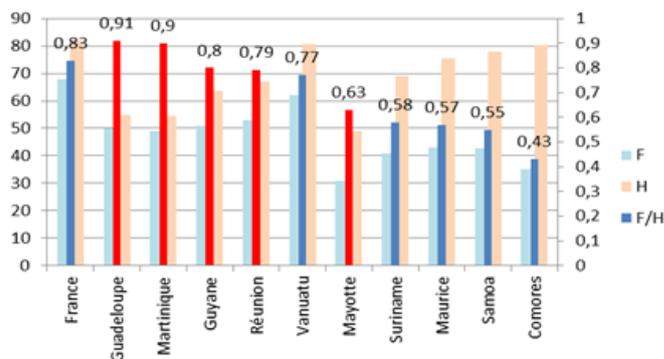


Source : PNUD-RDH, calculs à partir INSEE-RP

UNE PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHE DU TRAVAIL PLUS FAIBLE

Les données internationales sont incomplètes pour les PEI. Différentes bases de données internationales et nationales sont mobilisables pour les DCOM mais les estimations que l'on peut en tirer diffèrent. La situation est moins inégalitaire pour les femmes en Martinique et Guadeloupe (rapport autour de 0,9, alors qu'il n'est que de 0,8 en moyenne en France, Guyane et à La Réunion et 0,6 à Mayotte), mais est expliqué par un taux d'activité des hommes plus faible.

Figure 7. Taux d'activité femmes et hommes de plus de 15 ans, %, 2009 (gauche) et rapport F/H (droite)

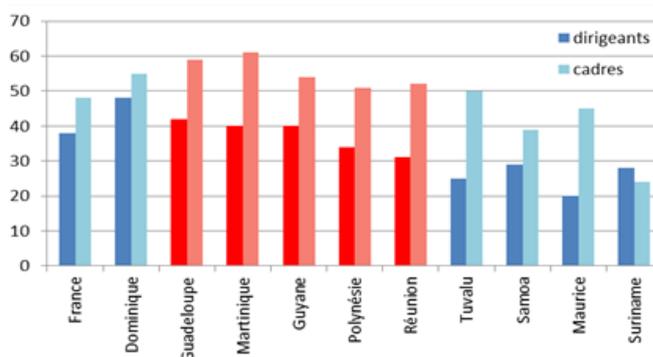


Source : PNUD-RDH, calculs à partir INSEE-Enquêtes emploi

UNE REPRESENTATION RELATIVEMENT FORTE DES FEMMES AUX POSTES DE CADRES, MOINDRE AUX POSTES DE DIRIGEANTS

Les bases de données internationales sont incomplètes pour les PEI et nous utilisons des approximations à partir de données de l'INSEE sur les catégories socioprofessionnelles. Certains DCOM se distinguent clairement par une féminisation du groupe des cadres (et non des dirigeants), qui peut traduire une situation des femmes relativement bonne en termes d'éducation secondaire et de taux d'activité (notamment en Martinique et Guadeloupe).

Figure 8. Part des femmes aux postes de dirigeants et cadres, %, 2001-2009

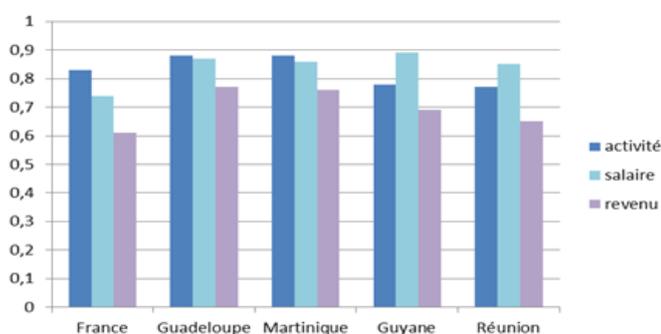


Source : PNUD-RDH, calculs à partir INSEE

UNE REELLE INEGALITE DE REVENUS SALARIAUX, MAIS MOINDRE QU'EN METROPOLE.

Les bases de données internationales sont incomplètes pour les PEI. L'indicateur d'inégalité de revenus du travail combine les inégalités de taux d'activité (ci-dessus) et les inégalités de revenus salariaux calculés à partir de données INSEE. L'inégalité salariale est nettement moins forte dans les DOM, avec un rapport femmes / hommes supérieur à celui de la métropole.

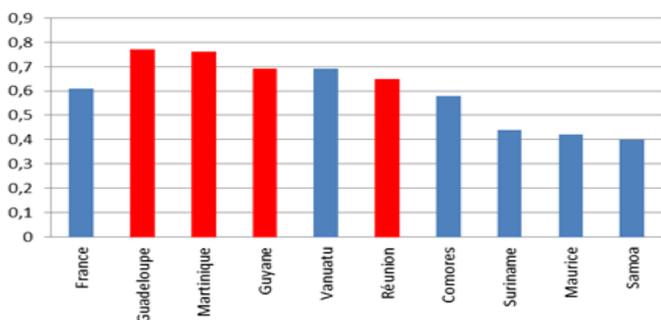
Figure 9. Rapport F/H des taux d'activité, des niveaux de salaire et des revenus du travail, 2009



Source : Calculs à partir INSEE

La prise en compte des inégalités de taux d'activité augmente l'avance, par rapport à la métropole, de la Martinique et de la Guadeloupe (puisque les inégalités d'accès au marché du travail y sont moins fortes), mais la diminue pour la Guyane et La Réunion (les inégalités d'accès au marché du travail y étant plus fortes qu'en métropole).

Figure 10. Rapport F/H, 2009

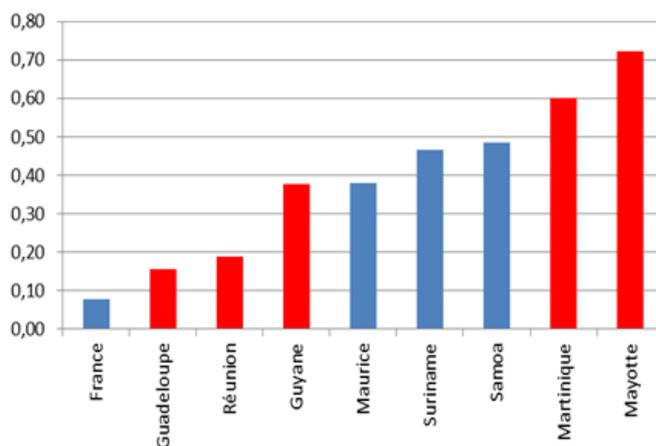


Source : PNUD-RDH, calculs à partir INSEE

L'INDICATEUR AGREGE DES INEGALITES DE GENRE (IIG) MONTRE DES SITUATIONS DEFAVORABLES POUR LES FEMMES

Après agrégation des composantes, l'IIG montre que les DOM sont plus inégalitaires que la métropole, notamment du fait de taux de mortalité maternelle et de fécondité des adolescentes plus élevés. La Guadeloupe et La Réunion ont des niveaux comparables à ceux d'autres pays développés. La Guyane a un niveau comparable à celui de PEI à revenu intermédiaire. Le mauvais score de la Martinique s'explique par l'absence de femme parlementaire. Mayotte présente une situation très défavorable pour les femmes, y compris quand elle est comparée aux PEI en développement.

Figure 11. Indicateur des Inégalités de Genre pour les DOM

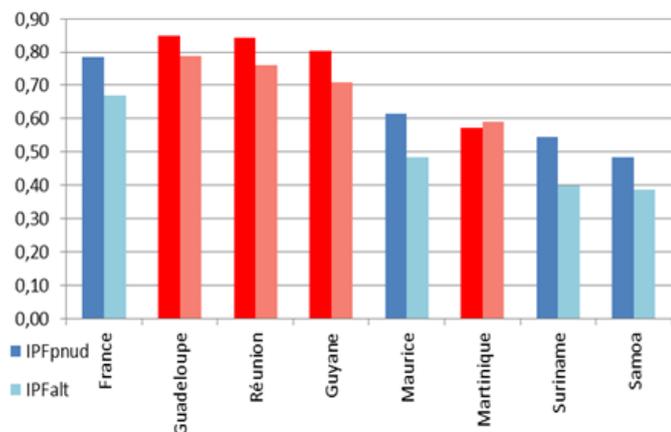


Note: plus l'indicateur est élevé, plus les inégalités sont fortes. Source: calculs des auteurs et PNUD-RDH

L'INDICATEUR AGREGE DE PARTICIPATION DES FEMMES (IPF) MONTRE PLUTOT UNE MOINDRE INEGALITE HOMME-FEMME

Le calcul de l'IPF n'a pu être complété que pour les quatre DOM historiques. A l'exception de la Martinique (principalement à cause de la faible représentativité parlementaire des femmes), les DOM apparaissent cette fois moins inégalitaires que la métropole, grâce à une meilleure participation économique des femmes et à une moindre inégalité de revenus du travail (et à l'absence des taux de mortalité maternelle et de fécondité des adolescentes inclus dans l'IIG).

Figure 12. Indicateur de Participation des Femmes pour les DOM



Notes: plus l'indicateur est élevé, plus la participation des femmes est forte. Source: calculs des auteurs

CONCLUSION

Les résultats diffèrent donc selon l'indicateur composite car les inégalités hommes-femmes ne sont pas plus fortes dans les DOM comparées à la métropole sur toutes les dimensions. On constate aussi une forte hétérogénéité des territoires. En termes de politiques, ceci devrait par conséquent appeler des réponses différenciées sur certaines dimensions, et pointer des priorités, comme le montrent également les études sur le genre menées par l'Agence française de Développement dans les DCOM (AFD, 2015).

Bibliographie

Agence Française de Développement (2015), Étude sur les enjeux de genre et les implications de la législation dans les Départements et les Collectivités d'Outre-mer dans le cadre de la mise en oeuvre du Cadre d'Intervention Transversal de l'AFD sur le Genre et la réduction des inégalités hommes-femmes, rapports provisoires.

Cortinovis M. et Rivière F. (2015), Panorama des inégalités hommes-femmes dans le monde, Notes techniques n°1, Collections de la Recherche AFD, 2015.

Daguerre A. et Nativel C. (2004), Les maternités précoces dans les pays développés : problèmes, dispositifs, enjeux politiques, Etude effectuée à la demande de la Caisse nationale d'Allocations

familiales (CNAF), CERVL - Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Goujon M., Hoarau J.-F. et Rivière (2015), « Vulnérabilités économique et environnementale comparées des économies ultramarines françaises », Document de Travail de l'Agence Française de Développement n°145, mai.

Goujon M. et Hoarau J.-F. (2015), « Une nouvelle mesure du développement des économies ultramarines françaises à travers l'application de l'indicateur de développement humain « hybride », Région et Développement n°42.

Goujon M. et Rivière, Les inégalités hommes-femmes comparées dans les économies ultra-marines françaises, présenté lors du premier colloque de l'ATOM, à paraître dans OSOI – Dire l'Océan Indien.

Sudrie O. (2013), « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer? Une approche par l'indicateur de développement humain », Document de travail de l'AFD, n°129, novembre 2012, mis à jour février 2013.

LES PISTES

- **Ces différences entre les territoires et entre les dimensions appellent à des plaidoyers et des réponses politiques différenciés**, élaborés à la suite d'analyses plus précises et adaptées à chaque territoire.
- **Sans prétendre à l'exhaustivité, des actions éducatives envers les adolescentes semblent nécessaires en Guyane, Polynésie française et à la Réunion.** La représentation politique des femmes au niveau national doit faire l'objet d'une attention particulière en Martinique, Polynésie française et Wallis et Futuna.
- **Les niveaux d'éducation sont plus faibles dans les DCOM comparés à la métropole, mais ne signalent pas une inégalité plus grande au détriment des femmes.** Il en est de même pour les taux d'activité. Ces éléments montrent que des actions générales, visant autant les hommes que les femmes devraient être appliquées. A Mayotte, la situation très défavorable des femmes requerrait une intervention à tous les niveaux.



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

LES INÉGALITÉS HOMMES- FEMMES COMPARÉES DANS LES ÉCONOMIES ULTRA-MARINES FRANÇAISES

MICHAËL GOUJON
FRANÇOISE RIVIERE

NOTE ÉCONOMIQUE
N°5 - OCTOBRE 2016

www.atom-eco.fr